

CONVOCATIION

Mesdames, Messieurs, Cher.e.s collègues,

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le :

Lundi 16 octobre 2023 à 18h30

Lieu de la séance : **Foyer de la commune historique de Vérargues.**

(Selon le I de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et selon la déclaration faite auprès de M. le Préfet)

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
2. Compte-rendu des décisions prises depuis la séance du conseil municipal en date du 28 septembre 2023
3. Acquisition de la parcelle jouxtant le chemin de la Font d'Aube appartenant à M. Martinez
4. Acquisition de la parcelle à l'angle du chemin du Viala et de la RD105
5. Désaffectation et déclassement de parcelle – chemin du Viala
6. Cession de la parcelle en bordure du chemin du Viala
7. Transformation de la communauté de communes du Pays de Lunel en communauté d'agglomération
8. Rapport d'activité 2022 de BRL
9. Modification du règlement intérieur et des tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire de la commune déléguée de Saint Christol – Avenant n°4
10. Questions orales
11. Informations diverses

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Jacques ESTEBAN

